

Réunion conjointe AFRALO/AfrICANN  
Réunion virtuelle de la communauté de l'ICANN70

Mars 2021

-----  
Modèle multipartite (MSM) de l'ICANN et augmentation des  
législations et réglementations nationales

Pendant de longues années, l'ICANN a élaboré des politiques en lien avec les noms de domaine et les ressources de numéros au profit de l'ensemble de la communauté Internet selon un modèle ascendant basé sur le consensus. Plus récemment, la communauté de l'ICANN a fait part de craintes quant à l'efficacité et l'efficience du modèle, ce qui conduit l'ICANN à adopter un processus visant à faire évoluer le MSM. La détermination des enjeux et le plan de travail adopté afin de faire évoluer le MSM se sont axés sur les défis auxquels fait face la communauté de l'ICANN et sur la façon dont la communauté de l'ICANN pourrait améliorer ses performances.

Dans cette déclaration, la communauté africaine tente de répondre aux difficultés rencontrées par le modèle ascendant basé sur le consensus en se tournant vers l'extérieur et non vers l'intérieur. Nous essayons de mettre en avant les difficultés et les éventuelles approches qui permettraient d'atténuer ces difficultés.

Parmi les tendances qui, selon la communauté africaine, pourraient éventuellement avoir un impact sur le processus d'élaboration de politiques basé sur le consensus et multipartite de l'ICANN, on trouve : l'intérêt grandissant de la nationalisation d'Internet, les préoccupations croissantes en matière de respect de la vie privée liées aux lois nationales et régionales relatives à la confidentialité des données, les craintes grandissantes liées à la sécurité d'Internet et aux nouvelles politiques des entreprises technologiques. La plupart de ces tendances découlent du manque de connaissances liées à Internet et son fonctionnement. Certaines tendances proviennent également de la peur de l'inconnu provoquée par certains produits et services de la chaîne de valeur d'Internet qui ont contribué à une plus grande ouverture des sociétés. Nous estimons que ces tendances pourraient s'expliquer par le remplacement du processus d'élaboration de politiques ascendant par des politiques dictées

arbitrairement. Les processus de l'ICANN garantissent que les voix de l'ensemble des parties prenantes, reflétant les perspectives des organisations de soutien et comités consultatifs, sont entendues. Cette collaboration entre parties prenantes permet de prendre en compte les avis des gouvernements et des entreprises et d'arriver à concilier ces avis avec l'intérêt public.

À cette fin, l'ICANN devra faire preuve de flexibilité et d'innovation, en s'adaptant aux changements inévitables tout en préservant l'utilité du MSM. Concernant l'At-Large, le fait d'éduquer la communauté, de la sensibiliser davantage et d'encourager sa participation permet aux internautes de faire valoir leurs intérêts. Par conséquent, l'AFRALO recommande ce qui suit :

- Accroître les initiatives visant à renforcer les capacités des gouvernements africains à comprendre le fonctionnement d'Internet et l'importance d'adopter le modèle de développement d'Internet.
- Créer un recueil des évolutions des réglementations des différentes régions et de leur impact sur le processus d'élaboration de politiques du modèle multipartite.
- Sensibiliser et favoriser la compréhension du processus d'élaboration de politiques multipartite, et inclure les succès enregistrés et les exemples de réussite du MSM au fil des ans.
- Soutenir les études visant à mesurer l'impact des nouvelles réglementations sur le marché du DNS.
- Collaborer avec des organisations internationales telles que l'UIT afin de souligner l'importance du modèle multipartite dans la coordination des identificateurs uniques d'Internet.

- Encourager les acteurs du secteur à adopter les dernières normes et technologies recommandées.